

## Mon geste Je participe à La journée de La biodiversité.

### Le Saviez – Vous ?

**1er mai** : Journée mondiale du travail.

**3 mai** : Journée Mondiale de la liberté de la presse.

**8 mai** : Journée Mondiale de La Croix Rouge.

**12 mai** : Journée Mondiale des oiseaux migrateurs

**15 mai** : Journée Internationale des familles

**17 mai** : Journée Mondiale des Télécommunications

**22 mai** : *Journée Mondiale de La biodiversité*

### Pourquoi ce geste ?

Proclamé Journée internationale de la Diversité Biologique par les Nations Unies, le 22 Mai est l'occasion de sensibiliser le grand public et les décideurs politiques sur l'état de la biodiversité et des mesures à prendre pour assurer sa conservation, et son utilisation durable. Chaque année, des

thèmes sont retenus pour

La célébration. Bien qu'il s'agit d'une journée, tout le mois doit servir aux activités d'expositions, de conférences, de découverte de la nature, de sensibilisation, de mobilisation, etc. Chacun peut imaginer sa contribution à la célébration de ce mois de la biodiversité. Plus d'informations sur [www.cbd.int/idb](http://www.cbd.int/idb)

**As-tu déjà choisi ton geste pour la célébration du mois de la biodiversité et de la famille ?**

### Quelques Suggestions

Déjà le premier Mai est la journée du travail. Commencer déjà par sensibiliser les collègues au bureau sur la biodiversité ou choisir un thème relatif à la biodiversité pour célébrer la fête du travail est déjà un pas. L'on peut aussi saisir l'occasion de ce mois pour faire le bilan de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale de mon entreprise.

La diffusion de films nationaux sur la biodiversité dans les aires protégées, les forêts classées peut aussi contribuer à matérialiser concrètement ce mois qui permet aussi de célébrer les télécommunications et la liberté de la presse. Pourquoi ne pas écrire tous les jours un article sur la biodiversité au cours de ce mois. Ce serait une initiative louable.

Puisqu'il s'agit aussi de familles durant ce mois, profitez pour organiser des pique - nique en milieu naturel, des excursions dans les réserves naturelles, des films à regarder en famille sur la faune, la flore, les champignons. Apprendre à connaître la biodiversité de son pays ainsi que les lois qui la régissent est



Cette fiche est le fruit de la collaboration entre CEIBA ONG, la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles du Bénin et l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique.

**Contact:** Hugues A. Akpona **Email:** [gestes.biodiversite@gmail.com](mailto:gestes.biodiversite@gmail.com)